

COMMUNE DE FONTAINE SOUS JOUY
Délibération du Conseil municipal du 19 février 2021

Envoyé en préfecture le 01/03/2021

Reçu en préfecture le 01/03/2021

Affiché le 03/03/21

ID : 027-212702542-20210219-D13_1-DE



Conseil municipal du	19 Février 2021	Délibération N°	2021-0013
----------------------	-----------------	-----------------	-----------

Étaient présents : Mmes Patricia BRAY, Laurence HUZE, Valérie BRANDIN BEGHIN, Nadège COMORET, Déborah DOMINGUEZ, MM. Raphaël NORBLIN, Michel PHILIPPE, Ludovic SOULARD, Alain MIMEAU, Jacky CAPEL, Jean-Nicolas MASSON,

Absents représentés : Mme Anne-Maïté TURMEL, Ingrid MARCELPOIL, MM. Franck LAMBLARDY, Matthieu MARCAL

Pouvoirs : Mme Anne-Maïté TURMEL a donné pouvoir à Mme Patricia BRAY, Mme Ingrid MARCELPOIL a donné pouvoir à Mme Laurence HUZE

Membres en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 13

Conseil convoqué le 12/02/2021

Secrétaire : M. Ludovic SOULARD

Mise en adjudication des coupes des parcelles 6u et 7u - forêt communale

Considérant la situation sanitaire des frênes et suite au martelage des bois des parcelles 6u et 7u,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 12 voix pour et 1 abstention d'autoriser l'ONF à la mise en vente des bois martelés par adjudication au printemps 2021.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Raphaël NORBLIN

